

## ■ RADIO | Un deuxième jumelage Canada-Niger

**En février à Winnipeg, au centre du Canada, il peut faire - 30 degrés. Au même moment à Niamey au Niger, au centre de l'Afrique, il fait facilement 60 degrés de plus ! Et pourtant, la grande plaine canadienne et le grand désert du Sahel abritent deux peuples qui se ressemblent drôlement et dont la chaleur humaine, la joie de vivre et l'amour des grands espaces sont emblématiques.**

Le Canada et le Niger entameront d'ici peu un deuxième jumelage radiophonique. **La Voix du Sahel** et **Radio-Canada Manitoba** lanceront bientôt une nouvelle série de chroniques. **Massoyi Salao** et **Mohamed Idé Maïga** à Niamey et **Suzanne Kennelly** à Winnipeg présenteront chaque semaine un artiste de la scène provenant de leurs régions respectives.

Cet échange fait suite à un premier jumelage qui regroupait les stations de **Radio-Canada à Winnipeg, France Bleu Alsace à Strasbourg et la Voix du Sahel à Niamey**. Ce jumelage s'est conclu avec la 5<sup>e</sup> édition des Jeux de la Francophonie.

Du 7 au 17 décembre à Niamey, une équipe composée d'artisans du Niger, du Canada, de la Belgique et de la France a réalisé quotidiennement un magazine sports et musique. L'émission, produite sous l'autorité de **Chamsou Maïgary**, directeur de la Voix du Sahel, offrait aux auditeurs de Niamey des interviews avec des artistes et des athlètes, des reportages sur les coulisses des Jeux de la Francophonie, en plus des résultats des compétitions, des réactions locales, etc.

L'aspect culturel occupait une place de choix. Entre autres, l'équipe a sondé les visiteurs des différents pays de la Francophonie sur les expressions françaises uniques à leur région. Saviez-vous qu'au Niger le mot « tablier » signifie un commerçant qui vend des produits étalés sur une table ? Ou encore qu'au Canada le mot « poudrerie » désigne une neige que le vent soulève et pousse devant lui en tourbillons ?

**Massoyi Salao** et **Mohamed Idé Maïga** participeront au jumelage édition 2006. Ils tenaient respectivement les rôles de chef d'antenne et de journaliste culturel pour l'émission « **La Francophonie en fête** », magazine réalisé pendant les Jeux de la Francophonie à Niamey.

Leur connaissance détaillée de la culture du Niger et des chanteurs de tout le continent africain donnera à l'auditoire canadien un point de vue privilégié sur les artistes de ce continent.

De son côté, **Suzanne Kennelly**, puisera dans ses 20 ans de carrière à Radio-Canada au Manitoba afin de faire connaître les artistes de la chanson canadienne

aux auditeurs de la Voix du Sahel. Suzanne participe déjà depuis trois ans à un échange hebdomadaire avec la radio France-Bleu Alsace en compagnie de **Thierry Kallo**, animateur chevronné de Radio-France.

Tous ont hâte d'entamer ce deuxième jumelage dans un esprit de collaboration qui s'est déjà révélée des plus amicales et des plus fructueuses.

*Daniel Tougas (SRC)*



## ■ Festival

### International Médias Nord-Sud, édition 2006 | Concours de documentaires

**Depuis plus de 20 ans, la Télévision suisse romande est un partenaire très impliqué dans le Festival International Médias Nord-Sud, qui réunit à Genève des acteurs du monde des médias, de l'économie, du développement et de la politique, autour d'une thématique portant sur un enjeu essentiel pour le futur.**

Cette année, le Festival se déroulera **du 11 au 14 octobre 2006** et se penchera sur « **Les dérèglements de la planète et l'inégalité devant la menace et le malheur** ». Lors du Festival a lieu un concours international de films documentaires sur le thème de l'année.

Comme l'annonce son nom, le Festival s'inscrit dans une démarche Nord-Sud et il est donc important que des Télévisions du Sud participent au concours, en envoyant des sujets qu'elles ont produits.

Les inscriptions sont désormais ouvertes, le délai de réception des films est fixé au 14 juillet 2006. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site [www.nordsud.ch](http://www.nordsud.ch) et pour toute question, vous pouvez contacter Mme Solveig Sautier, coordinatrice générale du Festival à ([info@nord.sud.ch](mailto:info@nord.sud.ch)). Inscrivez-vous nombreux !

*Catherine Noyer  
Déléguée générale aux Affaires Extérieures, TSR*

## ■ NOMINATIONS

### ORTN (NIGER)

L'ORTN a un nouveau Directeur Général en la personne de Monsieur **Amadou Harouna YAYE**. Monsieur YAYE est journaliste de formation ayant occupé entre autre responsabilité, Chef de station régionale Radio/TV, Directeur de la radio nationale la « Voix du Sahel » et de 1999 à sa nomination au poste de directeur général, chef du service de presse à la présidence de la République avec rang de conseiller en communication du Président de la République. Par ailleurs, Monsieur **Moussa Abdou Saley** est nommé Directeur de la Télévision Nationale « Télé Sahel ».

## ■ Madagascar | Simonette Rasoampananina n'est plus | Un sourire qu'on n'est pas près d'oublier

**Simonette Rasoampananina, journaliste et reporter à TVM, la télévision nationale, est décédée des suites d'une attaque cardiaque, le samedi 4 mars à Nosy Be, où elle était venue pour effectuer un reportage sur la culture de l'ylang-ylang.**



Mariée et mère d'une fille, elle était âgée de 57 ans.

Simonette Rasoampananina, entrée à la TVM en 1980, était surtout connue pour ses téléreportages percutants sur des sujets sociaux brûlants, traités sur une note d'humanité qui l'emporte largement sur tous les autres critères, techniques et matériels en premier lieu.

En 1994, le jury du 1<sup>er</sup> Festival de l'URTNA, l'Union des Radios et Télévisions Nationales d'Afrique, lui attribua le 2<sup>ème</sup> prix pour son film

documentaire intitulé « Zaza maditra – Les enfants délinquants ». Formée en France et aux États-Unis, elle a réalisé plusieurs documentaires ou reportages sur Madagascar. Citons, entre autres réalisations, « Nana, parcours d'une paysanne » (2000), « Le clou de girofle à Madagascar » (2002), ou encore « Identité culturelle malgache à la Réunion » (2003).

Cette globe-trotter infatigable est également l'auteur de plusieurs carnets de voyage passionnants.



## Prix Découvertes RFI 2006 musiques du monde

### L'appel à candidature pour le *prix Découvertes RFI musiques du monde* 2006 vient d'être lancé.

Depuis 1981, RFI mène des actions de mécénat ayant pour vocation de promouvoir les musiques africaines, caribéennes et de l'Océan Indien auprès du grand public.

Le prix *Découvertes RFI musiques du monde* présente et fait la promotion chaque année d'un artiste ou d'un groupe avec notamment deux concerts, l'un à Paris et l'autre dans une capitale africaine. Il apporte au lauréat une ouverture déterminante sur le marché international.

Les chanteurs ou groupes concernés par ces prix ont jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2006 pour envoyer leurs dossiers de candidature à :

**RFI,**

Direction de la communication, département opérations culturelles,  
104, avenue du Président Kennedy, BP 9616  
75762 Paris cedex 16 / France.  
Tel : 33 (0)1 44 30 89 50 / fax : 33 (0)1 44 30 89 89  
mail : [operations.culturelles@rfi.fr](mailto:operations.culturelles@rfi.fr)

La fiche de candidature et le règlement du concours peuvent être retirés auprès du Département des opérations culturelles de RFI, des Centres Culturels Français, des Instituts Français, des Alliances Françaises, ou téléchargés sur le site [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr) rubrique « concours »

## 18<sup>ème</sup> Grand Prix International de la Radio



Pour la 18<sup>ème</sup> année consécutive, l'Université Radiophonique et Télévisuelle Internationale organise le **Grand Prix International de la Radio.**

Le Jury se réunira en **septembre 2006** au Caire (Egypte) à l'aimable invitation de l'URTE.

**Le thème choisi cette année :**

### LES ENFANTS DE LA RUE

Récompensant les efforts de recherche et d'originalité, les Prix seront répartis comme suit :

- Le Grand Prix International de la Radio, doté d'une somme de **1525 €** ;
- La Médaille d'Argent ;
- La Médaille de Bronze.

Le Prix de l'URTI est ouvert à tout organisme de radiodiffusion sans autre frais que les frais d'expédition.

### **Quelques points importants du règlement :**

- Durée: **10 minutes** minimum et **30 minutes** maximum,
- Un organisme peut concourir avec deux émissions, pour autant qu'elles soient enregistrées en deux langues différentes,
- Les œuvres présentées ne sont pas nécessairement inédites,
- Les programmes soumis à un jury international devront être accompagnés obligatoirement du **texte de la production en français et/ou en anglais** ainsi que du relevé des droits d'auteurs,
- Les programmes peuvent parvenir sur bande magnétique analogique, cassette D.A.T ou C.D.R, à l'exclusion de tout autre support.

L'inscription peut se faire à partir du site Internet de l'URTI, à l'adresse suivante : **<http://www.urti.org>**. Vous y retrouverez le règlement et les lauréats des années passées.

■ **Précision** : Le DVD « **Environnement et écosystèmes** » dont nous avons fait la présentation dans notre dernier « **CIRTEF en bref** » a été coproduit non seulement par l'URTI et le CIRTEF, mais aussi par l'UNESCO, CFI, l'AIF, France Télévisions et la RTBF avec les télévisions nationales du Bénin, du Mali, du Niger et du Sénégal.

### ■ **Un succès pour la diffusion du concert Couleurs Francophones**

Dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie, **Radio France** a mis à la disposition des Radios membres du CIRTEF l'enregistrement du concert « **Couleurs Francophones** » qui présentait le répertoire d'artistes du Nord et du Sud. Outre les 4 radios du Nord, ce ne sont pas moins de 11 Radios du Sud qui se sont engagées à diffuser ce concert sur leurs antennes nationales.